



### **ANTI-ALGUES / POOL GREEN**

Evite la formation d'algues, combat et détruit les algues visibles, spécialement non moussant.

Complémentaire avec le Steriperox.

Référence	Emballage
100223	BB5LI
	^



Densité	COV%	pН
1.000	0	8

## **Domaine d'utilisation**

ANTI-ALGUES est un polymère biocide concentré qui élimine toutes sortes d'algues. Il possède la propriété de floculer les particules en suspension, ce qui clarifie l'eau.

ANTI-ALGUES est compatible avec la plupart des traitements de désinfection et peut être utilisé avec toutes sortes de filtres. Son activité algicide permet de diminuer de façon significative les odeurs désagréables.

Non moussant, ANTI-ALGUES ne nécessite pas d'ajout d'antimousse. De plus, il est stable en eau dure, en présence d'halogène, et dans une large gamme de pH et de température.

## Mode d'emploi

#### Dosage conseillé

- Traitement initial: Ajouter 200 à 400 ml pour 10'000L/10m3 d'eau.
- Traitement préventif : Ajouter une fois par semaine 50 à 100 ml pour 10'000L/10m3 d'eau.
- Traitement curatif: Ajouter 500 à 1'000 ml pour 10'000L/10m3 d'eau si des algues sont visibles.

Le dosage en traitement préventif peut être renouvelé chaque fois que l'on s'aperçoit d'un manque de transparence de l'eau de la piscine ou de l'apparition d'algues sur le fond ou sur les parois de la piscine. Toutefois, ces dosages sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des caractéristiques de chaque piscine, du climat, etc...

#### Utilisation recommandée

Verser la dose nécessaire d'ANTI-ALGUES dans un récipient avec de l'eau et répartir cette solution sur toute la surface de la piscine, de préférence à la tombée du jour et sans la présence de baigneurs dans l'eau.

#### Remarques

Devant la grande diversité des matériaux, il est conseillé de procéder à un test sur un échantillon ou une zone non-visible si un doute subsiste sur la nature ou la résistance de la surface considérée et ses alentours de même que sur le type de salissure.

# **Propriétés**

Composition: Substance active: 19.8 g/ 100 g Chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé.

Forme: Liquide transparent

Couleur : Bleu clair

Modification d'état : Gèle à température Densité : 1.05

Solubilité dans/ miscibilité avec l'eau : Totale

Valeur du pH : Neutre

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.



# Informations / Homologation / Recyclage

Dangers utilisateur: Tenir hors de portée des enfants.

Produit biocide - Autorisation fédérale N° CHZN2317

N° Code déchets VEVA/OMoD (CH): 07 06 01

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.